

Février 2021



IZEL INFO

www.izellesequerchin.fr

✓ Vœux de la municipalité

Dans quelques semaines, cela fera un an que la crise sanitaire nous oblige à revoir notre façon de communiquer et à nous adapter à un monde « sans contact ».

Même si, bien entendu, l'ensemble de la municipalité aurait préféré vous présenter ses vœux de manière habituelle et conviviale lors d'une cérémonie officielle, c'est sous une forme plus dématérialisée et originale que les élus ont choisi de faire un clin d'œil aux Izelloises et Izellois en postant une petite vidéo que vous retrouverez en page d'accueil du site internet de la mairie (<http://www.izellesequerchin.fr>).

Un livret des vœux de la municipalité a également été remis dans les boîtes aux lettres des habitants. Vous pouvez y retrouver une synthèse des actions menées par chaque commission municipale, et ce en dépit de la conjoncture difficile liée à la crise

Le mot de la Maire



Chères Izelloises,
Chers Izellois,

Il faudra s'armer encore d'un peu de patience avant de pouvoir retrouver la vie d'avant.

Mais que cela ne nous empêche pas de continuer à construire le présent et à nous projeter dans l'avenir.

Comme vous pouvez le constater, le conseil municipal et moi-même mettons tout en place pour vous apporter réconfort et services dans le respect des règles sanitaires. Ainsi, la collecte d'une tonne de sapins usagés a pu être réalisée et les arbres recyclés. Cette opération pourra être reconduite l'année prochaine.

Je pense que nous pouvons nous féliciter du bon accueil que les Izelloises et Izellois ont réservé aux animateurs des permanences numériques. L'« informatique », ou plus largement l'utilisation des outils du numérique, doit être à la portée de tous et c'est la raison pour laquelle ces ateliers ont pour vocation de s'adapter au niveau de chacun y compris des débutants. N'hésitez pas à venir les rejoindre !

Je vous incite également à maintenir le cap en termes de précautions et de respect des gestes barrières en attendant que l'ensemble des personnes qui le souhaitent puisse bénéficier du vaccin.

Portez-vous bien.

*Sentiments dévorés,
Corinne DUBOIS*

✓ Permanences numériques

Depuis le début du mois de janvier, comme annoncé dans le programme de campagne de la municipalité en mars 2020, un accompagnement au numérique a été proposé aux habitants dans le cadre de permanences mises en place par la Communauté de Communes Osartis-Marquion en partenariat et en co-animation avec la municipalité.

Elles ont débuté dès ce mois de janvier 2021 avec une forte adaptation aux contraintes sanitaires imposées et se déroulent actuellement tous les 15 jours le vendredi après-midi à la Maison des associations.

Pour leur démarrage, elles connaissent un certain succès puisqu'actuellement 9 habitants ont participé aux 2 premières sessions.

La prochaine permanence numérique se déroulera le vendredi 5 février après-midi.

Vous retrouverez les modalités d'inscription sur le site internet



✓ Echo des associations

❖ ABDEI

C'est avec grand plaisir que l'association Au Bonheur Des Enfants D'Izel a offert un goûter de Noël à chaque classe. À la sortie de l'école, à leur grande surprise, les enfants ont reçu de jolis cadeaux pour leur classe respective dans une ambiance musicale : 2 trottinettes 2 draisiniennes pour les plus jeunes, 22 livres pour les GS-CP, une enceinte pour ordinateur et des jeux de société pour les CE1-CE2, 1 caméra visualiseur et des jeux d'échecs pour les plus grands. Grâce à la mobilisation de chacun, parents et enseignants, à leur participation aux actions de l'an dernier et à la vente des sacs personnalisés par les élèves, c'est un peu un avant-goût de Noël que l'association ABDEI a pu apporter aux élèves du groupe scolaire Henri Matisse.

Pendant les vacances de Noël, l'association a également organisé une chasse au trésor dans le village en cachant de petits indices dans les sapins joliment décorés par les habitants. Pour les récompenser, une surprise attendait les chasseurs de trésor dans leur boîte aux lettres.

L'association ABDEI songe d'ores et déjà aux actions à venir et remercie vivement l'ensemble des parents, les enfants et leurs enseignants pour leur implication.



✓ Affaires scolaires et périscolaires



Imaginez un arbre... un arbre aux multiples branches.

Mais cet arbre particulier n'a pas de feuilles... Maintenant, pensez à tout ce que vous souhaitez de meilleur, pour vous et vos proches.

Chacun de ces voeux, écrivez-les sur de petits papiers. Comme autant de demandes secrètes envoyées à l'univers...

Et voilà de jolies feuilles pour notre arbre ! Alors, on les accroche ?!!!



En cette nouvelle année, les élèves du groupe scolaire Henri Matisse ainsi que leurs professeurs vous souhaitent leurs meilleurs voeux.

Pour ce faire, le cerisier japonais devant la mairie s'est paré de cartes, dessins et de souhaits.

N'hésitez pas à venir les lire au détour d'une promenade !

✓ Communication et numérique



2021 sera une année de transition : en effet les directives ministérielles nous contrainnent de plus en plus à la dématérialisation des supports pour arriver en 2022 à une administration « Zéro papier ». La tendance au numérique va donc s'accentuer et la municipalité a déjà commencé à anticiper ce changement programmé.

Le site de la mairie notamment fait déjà l'objet de quelques modifications au niveau des informations qu'on peut y diffuser et de leur présentation. La page d'accueil du site fera prochainement peau neuve afin d'amener un affichage plus dynamique et intuitif des communication municipales. La page de présentation du conseil municipal et celle concernant la rubrique « Démarches et formalités administratives » ont d'ores et déjà fait l'objet d'un « relooking ».

La Communauté de communes Osartis Marquion nous annonce également un nouvel outil internet qui sera mis à disposition dans quelques mois auprès des mairies. Ce nouveau site sera à construire et nous permettra de développer au mieux de nouvelles relations avec les habitants, tant au niveau de la communication de l'information qu'au niveau des échanges et de la mise à disposition de services dématérialisés, permettant ainsi un traitement simplifié et plus rapide de la demande.

En attendant, nous invitons les Izellois à découvrir les nouveautés de notre site actuel (<http://www.izellesequerchin.fr>) ainsi que la rubrique des actualités mises en ligne, régulièrement alimentée pour informer au mieux les habitants.



Étaient présents :

Mme DUBOIS Corinne, Maire, M. LEMPREUR Michel, Mme HERMANT Marie-Pierre, Adjoints, M. HERBIN Benoît, Mme DUSAUTOIR Sandra, M. HOUZIAUX Georges, M. PRUVOST Jean-Bernard, Mme DELABRE Nadine, M. PETIT Bruno, M. OBRY Benoit, Mme BACQUET Isabelle, M BLONDIN Franck, Mme GODART Sarah, Mme VAN AUDEKERK Bérénice, Conseillers municipaux.

Absente excusée : Mme OLRY Élisabeth ayant donné pouvoir à M. PRUVOST Jean-Bernard.

1 – FINANCES

1.1 Tarif de la Salle des fêtes

Ajout d'une catégorie de tarification pour la location de la Salle des Fêtes le week-end de 3 jours au prix de 450 € pour les Izellois et 680 € pour les extérieurs.

1.2 Tarif de la salle des fêtes pour les ateliers théâtre

Les ateliers théâtre ne sont maintenus qu'en visioconférence. La Communauté de Communes Osartis Marquion réitère sa demande de diminution du coût de la location de la salle des fêtes compte tenu de la non utilisation des locaux. Le Conseil Municipal décide de diminuer la location à 1400 € pour l'année 2021.

1.3 Mise en place de la modernisation des paiements SEGPA/TIPI.

Les collectivités territoriales sont dans l'obligation d'accepter les factures électroniques et doivent dématérialiser les factures administratives émises via le portail CHORUS PRO. Mme la Maire propose la mise en place du dispositif PES-ASAP afin de proposer une solution unique de gestion des avis des sommes à payer.

2 – ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Validation du règlement intérieur

Le Conseil Municipal décide d'approuver ce nouveau règlement intérieur

2.2 RGPD (Règlement général sur la protection des données).

Mme la Maire informe le Conseil du renouvellement de la convention entre le Centre de Gestion du Pas-de-Calais et la commune concernant le RGPD. La formation du référent et du personnel sera organisée gratuitement par le Centre de Gestion. Une formation spécifique sera également envisagée pour les élus.

2.3 Personnel communal

Mme la Maire confirme au conseil que les deux postes d'adjoints techniques prévus au tableau des effectifs pour 9 heures/semaine ont été pourvus jusqu'au 18 février et cela en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

3 – POINTS DIVERS

Travaux/urbanisme/Sécurité/environnement

M. LEMPREUR Michel nous présente l'avancée des travaux réalisés et restant à réaliser.

Animation/Culture/sport/vie associative

Mme BACQUET Isabelle nous présente la proposition de calendrier des fêtes pour 2021

Communication/Numérique

M. PETIT Bruno fait un point sur les permanences numériques du 8 janvier co-organisées avec la Communauté de communes Osartis Marquion. Il présente également la nouvelle refonte du site internet de la mairie.

CCAS

Mme la Maire indique que 141 colis ont été distribués à nos aînés et remercie le comité des fêtes d'avoir pris en charge les boissons et les jacinthes.

Mise aux normes de l'accueil périscolaire

Mme HERMANT informe de l'obtention d'une subvention supplémentaire exceptionnelle au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), à hauteur de 24 852 €. Elle informe que la société Fondasol réalise actuellement une étude géotechnique sur ce site.

Équipement de défibrillateurs

Mme HERMANT informe que la commune est dans l'obligation de se doter de trois appareils, des études comparatives sont actuellement en cours.

Sapins de Noël

M. LEMPREUR annonce la mise en place d'une convention avec VEOLIA afin de recycler les déchets verts sur le site de Vitry-en-Artois et notamment les sapins de noël qui seront collectés sur la place de l'Église jusqu'au 24 janvier.

En l'absence d'autre question la séance est clôturée à 21H30.

Informations

♦ **Action recyclage des sapins de Noël**

Une opération destinée à permettre aux habitants de se débarrasser de leurs sapins naturels tout en participant à une action de recyclage a été instaurée par la mairie. C'est pratiquement une tonne de sapins qui ont ainsi été récupérés et recyclés. Devant le succès rencontré, la municipalité envisage le renouvellement de cette action l'année prochaine.



TAXE FUNÉRAIRE



♦ **Suppression des taxes funéraires**

Depuis le 1er janvier 2021 les communes ne peuvent plus percevoir les taxes funéraires (concessions et columbariums) qui ne doivent ainsi plus être facturées par les opérateurs funéraires. Nous attirons votre attention sur le fait que les devis et factures ne doivent plus comporter la mention "frais avancés pour le compte de la famille".

Accueil de loisirs



Au regard des informations connues ce jour, l'accueil de loisirs fonctionnera du lundi 22 février au vendredi 5 mars .

Une plaquette d'informations sera distribuée et mise en ligne prochainement sur le site de la mairie www.izellesequerchin.fr/ (rubrique Vie locale / Enfance, jeunesse /Accueil périscolaire extrascolaire).

Les inscriptions se tiendront auprès du secrétariat de mairie du jeudi 4 au vendredi 12 février.

Inscription scolaire année 2021-2022



La session des inscriptions au groupe scolaire Henri Matisse pour la prochaine rentrée scolaire a débuté.

Si vous souhaitez que votre enfant soit scolarisé à partir de septembre, vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de la mairie pour demander un dossier d'inscription.

Ils seront à remettre au secrétariat de la mairie pour le vendredi 16 avril au plus tard.

Les inscriptions pour les moins de 3 ans ne seront toutefois validées qu'en mai 2021 par la directrice et l'équipe enseignante, et ce en fonction des effectifs de l'école.

3 mois maximum après vos 16 ans présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité et un livret de famille
Ou inscrivez-vous en ligne Service accessible avec un compte Service-public.fr (se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir).

Journée défense et citoyenneté
La Journée défense et citoyenneté est obligatoire et s'adresse aux 16-18 ans. La JDC a pour objectif de sensibiliser les jeunes entre 16 et 18 ans sur leur rôle et leur responsabilité de citoyen, et de les informer sur les enjeux de la défense nationale. Par ailleurs, la JDC permet de rencontrer directement des militaires, de découvrir leurs métiers, ainsi que différentes formes d'engagement.
Pour s'inscrire, il faut d'abord se faire recenser auprès de sa mairie et ceci dès que vous avez 16 ans. Vous recevrez ensuite par courrier votre convocation indiquant la date et le lieu de la JDC.
Depuis le 23 novembre 2020 compte tenu de la crise sanitaire, les JDC en présentiel sont suspendues et sont remplacées par des JDC en ligne.

Culte

Pas de messe en février.

Tu as entre 13 et 16 ans !



- Tu souhaites t'engager sur ta commune pour accompagner les enfants dans les centres de loisirs ?
- Tu es disponible sur les vacances d'été, ou sur les vacances de printemps et d'Automne ?

Alors ! .. Deviens ADOAC

ADOlescent ACcompagnateur d'enfants

Comment ?
En te connectant en suivant le QR CODE ou sur l'adresse suivante www.adoac.fr/devenir-adoac

Après lecture du contenu de la page, clique sur « formulaire de candidature »
Remplis le formulaire et envoie-le !
Tu seras invité à participer à un Week end de formation obligatoire pour avoir le statut d'ADOAC.

Après ? Une belle aventure t'attend !

Dispositif de l'Association Départementale des Francas du Pas de Calais
08 place Mère Teresa - BP 50059 - 62 002 ARRAS cedex - Tel 03 21 85 10 10 - E-mail : adoac@francais62.fr
Membre de la fédération nationale des Francas, fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles. Reconnue d'utilité publique. Complémentaire de l'Enseignement public et agréée par les ministères de l'Education nationale et de la Jeunesse.

IPNS 1220 © Francas62

Incivilité des propriétaires canins

Avis aux propriétaires de chien(s): il ne peut pas le faire tout seul, alors n'oubliez pas de ramasser ses déjections lorsque vous le promenez. Si ce n'est pas fait, le coupable, c'est vous, pas lui.



Secrétariat de mairie

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

- * de 9H à 12H les lundi, mercredi et vendredi
- * de 14H à 18h30 le mardi
- * de 14H à 17H le jeudi

Contact mail : mairie@izellesequerchin.fr

